

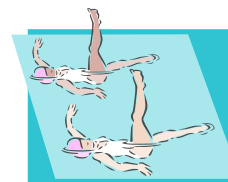
COMITE DEPARTEMENTAL DU VAL D'OISE

NATATION ARTISTIQUE

Règlement et Calendrier 2019 - 2020

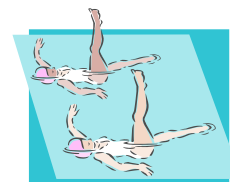


SOMMAIRE



REGLEMENTATION GENERALE	P 3
FORMATION DES OFFICIELS	P 4
ENF	P 5-6
JOURNEES SYNCHRO DECOUVERTES	P 7
CALENDRIER.....	P 8
SYNCHRONAT	P 9
TROPHEE DU VAL D'OISE.....	P 10 à 13
COORDONNEES CLUBS	P 14
COMMISSION	P 15

REGLEMENTATION GENERALE



I – AFFILIATION – LICENCES

L'affiliation FFN est à faire directement sur « extranat.fr » et payable par carte bancaire ou virement suivant le montant, auprès de la FFN.

Après avoir enregistré Président, Trésorier et Secrétaire, vous pourrez commencer l'enregistrement de vos licenciés. Tous les nageurs, nageuses, dirigeants et officiels doivent être licenciés F.F.N.

II - FINANCEMENT et DROITS D'ENGAGEMENT :

Les clubs de Natation Artistique devront régler au CD 95 :

- La participation annuelle à la gestion du Comité.
- Le solde des engagements de la saison passée.

Les droits d'engagements aux épreuves sont les suivants :

- Epreuves du Pass'sport de l'eau : Par discipline et par nageuse/nageur : 1.00 €
- Trophée du Val d'Oise : 4€ par ballet, duo, solo

III - ENGAGEMENTS

Des pré-engagements aux Journées Synchro Découvertes et au Pass'sport de l'eau seront envoyés aux clubs et devront être retournés par mail (nombre de nageuses par épreuve) à Francine Ochando, natsynchro.ermont@gmail.com, 15 jours avant la date de la compétition et ce, afin d'établir le planning prévisionnel de la compétition.

- **Pour les épreuves des Journées Synchro Découvertes** : Les engagements se font sur EXTRANAT (www.extranat.fr) en ne manquant pas d'indiquer les juges présents (ENF3 ou officiel synchro).

-**Pour le Pass'compétition** : les engagements sont à faire sur Extranat dans la rubrique Propulsion Ballet et sur fichier EXCEL fourni en début de saison. Aucun engagement ne pourra se faire après la clôture d'Extranat.

-**Pour le Pass'sport de l'eau** : Les engagements devront parvenir par mail (natsynchro.ermont@gmail.com) sur fichier EXCEL à Francine Ochando, Responsable de l'organisation des compétitions au plus tard 10 jours avant la date de la compétition pour permettre éventuellement l'ouverture des engagements aux autres clubs de natation.

-**Pour le Trophée du Val d'Oise** : les engagements se font sur fichier Excel envoyé par mail à Marie-France DECROIX (marie.decroix@sfr.fr) un mois avant la date de la compétition.

L'engagement de club autre que les Clubs du Val d'Oise est laissé à l'appréciation de l'organisation selon le nombre d'inscrits. Tout club demandeur devra se présenter avec **1 officiel** de natation artistique et devra appliquer le règlement du comité du Val d'Oise (frais d'engagement, formulaire d'engagement).

IV - OFFICIELS

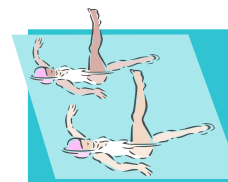
Les clubs doivent obligatoirement présenter au moins 1 officiel dès la 1ère nageuse inscrite.

Rappel : 4 officiels ou (ENF3) minimum sont obligatoires pour les épreuves des Journées Synchro Découvertes. Les engagements se font sur EXTRANT. Tout club contrevenant met en péril la réalisation des épreuves. Si le nombre d'officiels n'est pas suffisant, l'épreuve ne pourra avoir lieu et sera donc annulée.

V - TENUE

Pour les épreuves des Journées Synchro Découvertes, les nageuses (rs) doivent être : En maillot noir et bonnet blanc pour les épreuves techniques (propulsion et figures), en tenue près du corps et les cheveux attachés pour l'épreuve du Parcours à sec. En maillot libre pour le Pass'compétition et Pass'sport de l'eau.

FORMATION DES OFFICIELS



Toute candidature à l'examen de Jeune Officiel et d'Officiel D de Natation Artistique est à adresser à Francine Ochando (Responsable de la commission) qui fera suivre au CD93.

Les formulaires d'inscription ainsi que le contenu de l'examen sont accessibles sur le site de la FFN dans la circulaire des officiels de Natation Artistique 2017-2018. L'âge minimum pour l'Officiel D est de 14 ans.

La formation pratique correspond au jugement en double des épreuves du SYNCHRONAT (Synchro découverte pour le jeune Officiel et Synchro découverte, Synchro argent et Synchro Or pour l'officiel D.

Les dates des épreuves sont indiquées dans le calendrier du département qui reprend les dates de la LIF natation.

La formation théorique et l'examen sont mis en place par Aurélie MAKAR, responsable formation du CD93.

Toutes ces informations sont sous réserve de modification après parution de la circulaire des officiels 2018-2019.



CIRCULAIRE DES OFFICIELS DEPARTEMENT NATATION ARTISTIQUE



DEMANDE D'INSCRIPTION A L'EXAMEN DE NATATION ARTISTIQUE JO / D / C / B

Ligue Régionale :

Niveau : « JO » « D » « C » « B » (Justifier le niveau précédent acquis)

Me, Mlle, M.

Né(e)le.....à.....Nationalité.....

Demeurant.....

Code Postal :Ville :

Téléphone : Portable :

Mail :

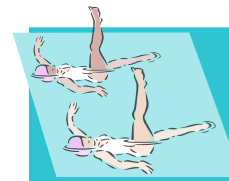
Licencié(e) F.F.N. pour la saison en cours sous le numéro (numéro complet avec Région/Département/Club/Personnel)

.....au Club (Intitulé complet du Club).....

Date de la demande : Signature :

Avis sur candidature	du	Date	Nom et Signature
	Président du Club		
	Responsable de Formation Régionale		

E.N.F.



I - FORMATION EVALUATEURS

Les formations ENF3 natation Artistique sont dispensées par la Ligue d'Ile de France de Natation. Tout officiel de natation artistique peut prétendre à cette formation.

Les informations (date, lieu, heure, documents nécessaires...) relatives à cette formation d'Évaluateur sont diffusées au fur et à mesure sur le site Internet de la LIF Natation.

II - ENF 1 = Sauv'nage

Cette épreuve s'organise au niveau des clubs après avoir informé le Comité du passage de leur test (jour, horaire) par mail au moins 8 jours avant la date du test. Ceci est possible uniquement si le club est agréé ENF. Pour les clubs non agréés, ils doivent former un évaluateur ENF 1 et faire la demande d'agrément à la LIF Natation puis organiser une session de test. L'évaluateur ENF référent de la session a la charge de valider le test de chaque enfant sur Extranat.fr.

Il sera remis à la nageuse (r) un carnet et un badge à la validation du Sauv'nage.

Pour toute information complémentaire, formulaire d'organisation Sauv'nage, demande d'agrément, consulter le règlement ENF sur le site du comité d'Ile de France.

III - ENF 2 = Pass'sport de l'Eau

L'organisation du Pass'sport de l'eau est de la responsabilité du Comité Départemental par délégation de la LIF natation au CD. Les sessions du Pass'sport sont planifiées dans le calendrier départemental de Natation. Le comité Départemental laissant libre choix aux clubs de Natation Artistique de proposer et d'organiser des ENF2, la commission Natation Artistique programme donc l'organisation des épreuves ENF2 dans son calendrier de la saison. Les clubs ayant des sessions dans leur piscine sont libres d'y participer sous réserve de places (20 maxi).

Chaque nageuse(r) a une fiche de suivi des épreuves, cette fiche est à compléter par l'évaluateur de la session et devra être remise à Francine Ochando pour enregistrement auprès du Département.

- Engagement : Tout nageur engagé doit avoir acquis le Sauv'nage. Les engagements des nageuses (r) seront à adresser par mail à Francine Ochando au plus tard 5 jours avant la date de la session sur fichier Excel (adressé au préalable aux clubs). Chaque club devra obligatoirement présenter un évaluateur pour aider à l'organisation de la réunion. Cet évaluateur (ou assistant évaluateur) devra être proposé en même temps que les nageuses (rs) sur le tableau d'engagement, accompagné de son numéro d'évaluateur ENF 2. Il sera remis à la nageuse (r) un carnet et un badge à la validation du Pass'sport de l'eau.

IV -ENF 3 = Pass'compétition Natation Artistique

Les nageuses/nageurs nés (es) en 2011 et après pourront commencer les Journées Synchro Découvertes après avoir validé le Pass'sport de l'eau et devront être titulaire du Pass'compétition pour participer aux diverses compétitions du programme (challenge compris). Il n'y a pas d'âge minimum pour accéder au Pass'compétition.

Il sera remis à la nageuse (r) un carnet et un badge à la validation du Pass'compétition.

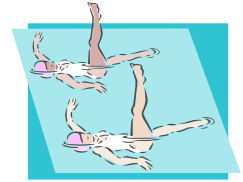
Les nageuses/nageurs nés(es) en 2010 et avant peuvent accéder à la compétition sans disposer préalablement du Pass'compétition Natation Artistique.

Pour accéder au programme d'Animation Poussines (2011 et après) les nageuses/nageurs doivent être titulaire du Sauv'nage.

Le Pass'compétition est délégué aux comités départementaux sous la responsabilité de la Ligue Régionale. Les sessions du Pass'compétition sont planifiées dans le calendrier départemental de Natation Artistique. L'épreuve s'effectue sans lunette, la tenue est libre (maillot de ballet ou maillot et bonnet blanc). La musique est imposée par la commission de natation artistique de département et est donc la même pour tout le monde.

ENF 3 - PASS'COMPETITION	
DATE	
Voir le calendrier départemental	
PUBLIC CONCERNE	
Tout public	
CONDITIONS D'ACCES	
CATEGORIES D'AGES	EPREUVES
2011 et après	Obligation ENF dans sa totalité
2010 et avant	Pas d'obligation de passer les épreuves de l'ENF.
PROCEDURES D'ENGAGEMENT	
<p style="text-align: center;">-</p> <p style="text-align: center;">Sur Extranat, via les Journées Synchro Découvertes en propulsion ballet. Et sur fichier EXCEL à l'adresse mail suivante : natsynchro.ermont@gmail.com</p> <p style="text-align: center;">-</p>	
CONTENU DE L'EPREUVE	
Cf. règlement de l'ENF de la FFN	

JOURNEE SYNCHRO DECOUVERTE



Les contenus des Journées Synchro Découvertes sont ceux définis par le règlement de la FFN dans le SYNCHRONAT. Les départements ont en charge d'organiser ces épreuves conformément au règlement de la Fédération Française de Natation.

La totalité des contenus des épreuves est consultable sur le site de la Fédération Française de Natation et sur les sites de la Ligue d'Ile de France Natation.

Pour les nageuses nées en 2011 et après, les journées Synchro Découvertes sont accessibles uniquement aux nageuses titulaire de l'ENF2-pass'sport de l'eau.

Ces journées Synchro découverte ont pour objectif de poursuivre la formation de la nageuse en vue de l'obtention du test de l'ENF3-Pass'compétition dans la discipline et en vue de la participation aux premières pratiques compétitives.

Les nageuses (rs) de 2010 et avant peuvent accéder directement aux Journées Synchro Découverte.

Le programme des journées Synchro découverte est disponible sur le site de la LIFN, il comprend les épreuves suivantes :

I – EPREUVE DE PARCOURS A SEC :

Cette épreuve se présente sous la forme d'un exercice au sol, comprenant 22 tâches dont 5 fondamentales, effectué en musique.

II – EPREUVE TECHNIQUE :

Cette épreuve technique est constituée de 2 figures obligatoires et 2 figures tirées au sort 72H avant le début de l'épreuve parmi 2 groupes de figures. Le tirage au sort est communiqué aux clubs engagés directement par mail.

III – EPREUVE DE PROPULSION TECHNIQUE :

La nageuse doit réaliser l'un des deux parcours proposés.

Un parcours est tiré au sort 15 jours au plus tard avant le début de la compétition et est communiqué par mail aux différents clubs.

La totalité des contenus des épreuves est consultable sur le site de la Fédération Française de Natation et sur le site de la LIFN, onglet Natation artistique.

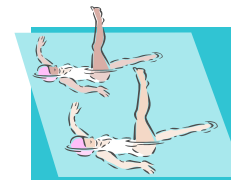
COMMUNICATION ET VALIDATION DES RESULTATS

Les résultats des épreuves seront communiqués aux clubs par mail et diffusés sur le site internet du comité. Pour que ces Journées synchro Découverte soient validées, il faut que la nageuse ait réussi toutes les épreuves.

A la validation des Journées Synchro Découverte, il est remis à la nageuse (r) un diplôme de réussite et un pince-nez.

Une récap des validations est transmise à la LIFN pour enregistrement

CALENDRIER SPORTIF DU VAL D'OISE



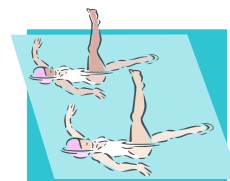
Le programme sportif du Comité départemental du Val d'Oise est adapté aux règlements FFN.

Le Comité Départemental est l'organisateur des compétitions suivantes : Le Pass'sport de l'eau (ENF2), le Pass'compétition (ENF3), les épreuves des Journées Synchro Découvertes (Parcours à sec, Propulsion technique et Technique). Le calendrier des compétitions peut évoluer en cours de saison.

Dates	Epreuves	Lieu	Juge Arbitre
12/10/2019	Journée Découverte - Parcours à sec, Propulsion technique et Technique ENF2 et ENF3	Ermont	Déborah MAURICE
16/11/2019	Journée Découverte - Parcours à sec, Propulsion technique et Technique ENF2 et ENF3	Ermont	Emmanuelle EGEA MENDES
07/12/2019	Journée Découverte - Parcours à sec, Propulsion technique et Technique ENF2 et ENF3	Ermont	Emmanuelle EGEA MENDES
11/01/2020	Journée Découverte - Parcours à sec, Propulsion technique et Technique ENF2 et ENF3	Cergy	Aurélie GANDON
01/02/2020	Journée Découverte - Parcours à sec, Propulsion technique et Technique ENF2 et ENF3	Cergy	Aurélie GANDON
21/03/2020	Journée Découverte - Parcours à sec, Propulsion technique et Technique ENF2 et ENF3	Ermont ou St leu	Sophie RALITE (à confirmer)
10/05/2020	Trophée du Val d'Oise	Montmorency	Aurélie MORICE (à confirmer)
23/05/2020	Journée Découverte - Parcours à sec, Propulsion technique et Technique ENF2 et ENF3	Ermont ou St Leu	Sophie RALITE (à confirmer)

SYNCHRONAT	
DATE	
Voir les calendriers départementaux pour le Synchro Découverte	Voir le calendrier régional pour les Synchro d'Argent & Synchro d'Or
PUBLIC CONCERNE	
Pas de limite d'âge	
CONDITIONS D'ACCES	
EPREUVES TECHNIQUES (Propulsion technique, Imposées, Parcours à sec)	AVOIR VALIDE LE NIVEAU PRECEDENT DANS SON INTEGRALITE
PROCEDURES D'ENGAGEMENT	
Epreuves individuelles : Pour les Journées Synchro Découvertes, sur EXTRANAT Pour SYNCHRO D'ARGENT & SYNCHRO D'OR (cf. page 6 & 8 du règlement du LIFN)	
CONTENU DES EPREUVES	
PARCOURS A SEC	Voir annexe du règlement fédéral
EPREUVES TECHNIQUE	
PROPULSION TECHNIQUE	
<p>RAPPEL ENF - Toutes les nageuses et nageurs nés en 2011 et après doivent être titulaires de l'ensemble des tests de l'ENF pour participer aux diverses compétitions du programme (Challenge compris).</p> <p>Pour les 2011 et après : La validation du « Pass'compétition » donne accès aux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Niveau Synchro Découverte. • Compétitions promotions Avenir (régionaux) <p>La validation du « Pass'compétition » avec la validation des Journées Synchro Découverte donne accès aux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Niveau Synchro d'Argent • Compétitions régionales et N2 de la catégorie Avenir <p>RAPPEL - Le Pass'compétition peut être validé avant, pendant ou après les Journées Synchro Découverte.</p> <p>Pour les 2010 et avant La validation des Journées « Synchro Découverte » donne accès aux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Niveau Synchro d'Argent • Compétitions régionales et N2 de la catégorie Avenir <p>La validation du niveau « Synchro d'Argent » donne accès aux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Niveau Synchro d'Or. • Compétitions régionales, N2 et N1-Élite catégorie Jeune (12-15 ans). • Compétitions régionales, N2 catégorie Juniors (15-18 ans). • Compétitions régionales, N2 catégorie Seniors (19 ans et plus). • Compétitions régionales, N2 toutes catégories (15 ans et plus). • À la Finale des jeunes. <p>La validation du niveau « Synchro d'Or » donne accès aux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Compétitions N1, Élite catégorie Juniors (15-18 ans). • Compétitions N1, Élite catégorie Seniors (19 ans et plus). • Compétitions N1, Élite toutes catégories (15 ans et plus). 	

LE TROPHEE DU VAL D'OISE



Le Trophée du Val d'Oise est une compétition officielle, organisée par le Comité Départemental du Val d'Oise. Il a pour objectif de faire concourir des équipes de nageuses de tout niveau. Il valorise la participation en nombre (particulièrement des jeunes et débutantes) et la performance (y compris au plus haut niveau). Il offre un spectacle de qualité afin de promouvoir la natation artistique du Val d'Oise.

1. Conditions générales de participation

Le Trophée du Val d'Oise est ouvert à toutes les nageuses (rs) de natation artistique du département ainsi qu'à celles et ceux d'autres départements sur accord de la Commission du Val d'Oise et licenciés à la FFN.

➤ **Les nageuses (rs)**

Ils ou Elles ne peuvent participer qu'à une seule catégorie et ce, en fonction du programme FFN où ils ou elles évoluent durant la saison en cours et de leur âge.

➤ **Les clubs**

Le nombre de ballets présentés par les clubs du Val d'Oise n'est pas limité.

En revanche, pour les clubs invités, la limitation des ballets est de deux ballets par catégorie et de quatre ballets pour l'ensemble la compétition.

2. Engagements

Les engagements sont centralisés par Marie France DECROIX. Ils devront être envoyés par mail au format EXCEL, à l'adresse suivante : marie.decroix@sfr.fr **1 mois avant la compétition.**

Les clubs participant devront envoyer : une fiche par ballet en précisant la durée du ballet, le jury engagé, ainsi que les déléguées aux nageuses ou secrétariat.

➤ **Les frais d'engagement**

Les droits d'engagement à cette compétition sont de 4 € par ballet, duo ou solo.

3. Les catégories

Cat I - Poussines nageuses nées en 2011, 2012, 2013 (9 ans et moins)

Nageuses évoluant dans le Sauv'nage, Pass'sport de l'eau et Pass'compétition ou dans les journées Synchro découverte.

Cette catégorie est une découverte à la Compétition en Natation Artistique, aucun classement ne sera réalisé à l'issue de cette épreuve.

Cat II – AVENIR, nageuses nées en 2008, 2009, 2010, 2011 (12 ans et moins) :

II - A : Nageuses débutantes évoluant dans l'ENF et les groupes Loisirs

II - B : Nageuses évoluant en Synchro découverte et/ou en en Challenge

II C : Nageuses évoluant en Synchronat Argent et/ou Championnat régional (JD validées et synchro Argent commencé).

Cat III – JEUNE, nageuses nées en 2005, 2006, 2007, 2008 (12-15 ans)

III- A : Nageuses débutantes et groupes Loisirs.

III - B : Nageuses évoluant en Synchro Argent (partiellement validé) ou Challenge

III - C : Nageuses évoluant en Synchro Or et/ou Championnat (Synchro d'argent validé).

Cat IV - JUNIORS, nageuses nées en 2002, 2003, 2004, 2005 (15-18 ans)

IV - A : Nageuses évoluant en synchro argent (partiellement validé) et ou en Challenge.

IV - B : Nageuses évoluant en Synchro Or et/ou en Championnat (Synchro d'argent validé)

Cat V - Séniors et TC nageuses nées en 2005 et avant (15 ans et plus)

V - A : Nageuses débutantes et groupes Loisirs.

V - B : Challenge (pas d'obligation de niveau)

V - C : Championnat (Synchro d'argent validé)

Cat VI - Master + de 20 ans (moyenne d'âge calculée sur l'ensemble des nageuses de l'équipe)

Pas d'obligation de niveau

• L'organisation se réserve le droit de modifier les engagements dans une catégorie après vérification et/ou par rapport aux nombres de ballets engagés.

En cas de chevauchement de catégorie, la moyenne d'âge déterminera la catégorie d'engagement.

Pour les cas particuliers, une demande doit être déposée 1 mois avant la compétition ; cette demande sera étudiée par la Commission.

Dans le cas où plus de la moitié des nageuses de l'équipe aurait validé la totalité des épreuves du niveau requis et commencé le niveau supérieur, le ballet sera engagé dans la catégorie supérieure (ex : 5 nageuses avenir sur 8 ont validé la totalité des épreuves JD et commencé le synchro Argent, le ballet sera engagé en avenir Championnat).

4. Epreuves

Il s'agit d'une épreuve de ballet d'équipe, mais les ballets combinés ainsi que les Highlight sont également acceptés. Ces ballets doivent être conformes aux règlements FINA et FFN.

Les Ballets d'équipe doivent être composés de quatre à huit nageuses, Les ballets combinés de 4 à 10 nageuses et les ballets Highlight de 8 à 10 nageuses.

Les ballets peuvent être nagés avec les remplaçantes, soit ballet d'équipe à 10, ballet combiné et Highlight à 12. De même, les Duo peuvent être nagés avec leur remplaçante.

Pour les catégories Loisirs et débutantes, pas de limite de nageuses.

La durée des ballets doit être conforme au règlement de la FFN et/ou sur la base des ballets Challenge

- Poussine : 1'45 + ou -15''
- Avenir : 2'30 + ou -15''
- Jeune : 3'00 + ou -15''
- Junior, Tc et Master : 3'30 + ou -15''

- Combiné TC : 4'00 + ou -15'' et Highlight : 2'30 + ou -15''

Nota : Seuls, les Solos et Duos engagés en région pour les Avenirs, en N2 pour les catégories Jeunes, Juniors et Séniors et Master peuvent participer au Trophée.

5. Notation.

Tout officiel de natation artistique peut juger.

La notation s'effectue, conformément à la méthode FINA, de 0 à 10, par dixième de point, Exécution, Impression Artistique et Difficultés représentant chacun respectivement 30%, 40%, 30% de la note.

Une pénalité de 0.5 points sera appliquée si la durée du ballet est inférieure au règlement de la FFN (Ballet sur base Challenge).

Une pénalité de 0.5 point par nageuse en dessous de 8 pour le ballet d'équipe.

Pas de pénalité pour la catégorie Poussine.

6. Classement

➤ Classement des ballets par catégorie :

Suivant la notation et les éventuelles pénalités.

➤ Classement des clubs : (Challenge de la meilleure participation du Val d'Oise)

Afin de valoriser la participation en nombre des jeunes nageuses par club et les résultats obtenus, toutes catégories confondues, un classement des clubs sera établi en attribuant un nombre de points par nageuse en fonction de la catégorie dans laquelle celle-ci a nagée et un bonus par rapport à la place obtenue. Les points seront additionnés pour obtenir le classement des clubs.

➤ Points/catégories - Bonus

20 points/nageuse de 12 ans et moins

15 points/nageuse de 13 ans à 15 ans

10 points/nageuse 16 ans et plus

1^{ère} place = 200 points/équipe

2^{ème} place = 150 points/équipe

3^{ème} place = 100 points/équipe

4^{ème} place = 50 points/équipe

7. Récompenses

Des récompenses sont attribuées en fonction des différents classements, excepté la catégorie Poussine, toutes les nageuses reçoivent une médaille pour leur participation.

Les trois premières équipes / Duo et Solo par catégorie reçoivent des médailles selon la place obtenue.

Tous les participants reçoivent le Bonnet (rose) du Val d'Oise.

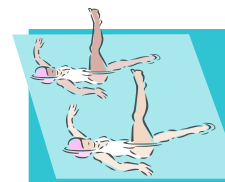
➤ Trophée du Val d'Oise - Classement des clubs

La coupe sera remise au club du Val d'Oise qui aura obtenu la 1^{ère} place au classement général.

En cas d'égalité, la place obtenue dans la catégorie IIA et IIIA sera décisive, puis celle dans la IIB et IIIB et ainsi de suite.

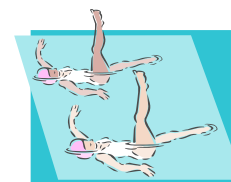
La Coupe est remise en jeu chaque année. Le club qui arrive 1^{er} au classement trois années consécutives garde le Trophée définitivement et le gagnant de l'année passée recevra un petit Trophée en souvenir.

COORDONNEES DES CLUBS DU VAL D'OISE



Adresse Club/Piscine	Président	Contact Natation Artistique
CERGY NAT SYNCHRO Piscine de Cergy Préfecture Parvis de la Préfecture 95000 CERGY	Marie-France DECROIX 06 03 28 65 01 marie.decroix@sfr.fr	Marie-France DECROIX 06 03 28 65 01 marie.decroix@sfr.fr
C.S. VAL D'OISE MONTMORENCY Piscine intercommunale 3 rue Henri Dunant 95160 MONTMORENCY	Sandrine BURKHART sandrine.burkhart@gmail.com	Marine RAOUL marineg.raoul@gmail.com
ERAGNY AQUATIQUE CLUB Piscine de la Cavée Chemin de la Danne Natation Synchronisée 95610 ERAGNY SUR OISE	Mail club eragnyaquatiqueclub@gmail.com	Aurélia GUINET 06 19 82 26 04 aureliaguinet@yahoo.fr
ERMONT NATATION ARTISTIQUE Piscine municipale 27 rue Yser 95120 ERMONT	Francine OCHANDO 06 25 04 25 71 natsynchro.ermont@gmail.com	Francine OCHANDO 06 25 04 25 71 natsynchro.ermont@gmail.com
AQUADETENTE Piscine Avenue des diablots 95320 ST LEU LA FORET	Cécile CHOUQUAIS 06 08 85 44 12 cecile.chouquais@gmail.com	Sophie RALITE 06 83 21 26 18 Sophie1-ralite@hotmail.fr

COMMISSION DEPARTEMENTALE DU VAL D'OISE



CLUB	NOM & PRENOM	TELEPHONE	ADRESSE MAIL
Cergy Nat Synchro	Marie France DECROIX	06 03 28 65 01	marie.decroix@sfr.fr
Cergy Nat Synchro	Aurélie GANDON	06 79 10 66 48	aureliegandon95@gmail.com
Eragny Aquatique Club	Aurélia GUINET	06 19 82 26 04	aureliaguinet@yahoo.fr
Ermont Natation Artistique	Aurélie MORICE	06 64 11 09 06	amorice.synchro@gmail.com
Ermont Natation Artistique	Francine OCHANDO	06 25 04 25 71	natsynchro.ermont@gmail.com
Ermont Natation Artistique	Emmanuelle EGEA-MENDES	06 44 33 26 71	manuesynchro@gmail.com
Aqua Détente St Leu	Sophie RALITE	06 83 21 26 18	Sophie1-ralite@hotmail.fr